



Council of the
European Union

Brussels, 23 January 2018
(OR. en, fr)

5487/18

AGRI 36
AGRIFIN 12
AGRIORG 10

NOTE

From: General Secretariat of the Council
To: Council

Subject: Non-paper on disposal of EU public stocks of skimmed milk powder
- Information from the French delegation

Delegations will find in Annex a non-paper from the French delegation on the above subject to be presented at the Council (Agriculture and Fisheries) on 29 January 2018.

ÉCOULEMENT DES STOCKS PUBLICS EUROPÉENS DE POUDRE DE LAIT ÉCRÉMÉ

Des stocks d'intervention publique de poudre de lait écrémé qui pèsent sur le marché et empêchent sa reprise :

Les 380 000 tonnes de poudre de lait écrémé (PLE) mises à l'intervention publique entre 2015 et 2017 lors de la crise qu'a connue le secteur laitier équivalent à environ un quart de la production européenne annuelle de ce produit. Ils ont une valeur de près de 650 millions d'euros et représentent un coût annuel de stockage pour le budget européen et pour les Etats membres de plusieurs millions d'euros.

La présence de ces stocks d'intervention pèse durablement sur le marché européen du lait et des produits laitiers. Le prix de la PLE est tombé à environ 1 450 €/tonne, prix historiquement bas qui correspond à environ 85 % du prix d'intervention. Ces stocks empêchent la remontée des prix de la PLE et auront nécessairement un impact à terme sur le prix du lait et donc sur les revenus des éleveurs laitiers.

Ainsi, des solutions doivent désormais être trouvées rapidement pour l'écoulement des stocks publics de PLE, sans perturber davantage les marchés laitiers, comme le prévoit l'article 16 du règlement (UE) 1308/2013 (règlement OCM).

Un mix de solutions pour permettre l'écoulement des stocks, sans perturber les marchés:

L'ampleur des volumes accumulés nécessite de diversifier les mesures mises en œuvre pour résorber sur le moyen terme ces stocks sans perturber les marchés, en explorant toutes les voies réglementaires. Le débat doit s'engager concrètement au plan européen sur ce sujet, y compris sur la question du coût pour le budget européen de telles mesures.

Revente par adjudications: une mesure à poursuivre dans le cadre d'une gestion prudente des volumes et des prix

Cette mesure est à ce jour la seule qui a été mise en œuvre. Elle permet de maîtriser le coût pour le budget européen ainsi que les volumes pour limiter l'impact sur le marché. Elle a aussi l'avantage de limiter les contraintes administratives pour les opérateurs et les Etats membres. En revanche, les produits ainsi déstockés pèsent nécessairement sur le marché de la PLE. Dans ce contexte, sur plus de 100 000 tonnes de PLE rendues disponibles au plan européen par cette procédure, il n'a été accepté en 2017 la revente que de très faibles quantités, à des prix proches du marché.

Il est utile de poursuivre cette mesure qui répond aux besoins de l'ensemble des opérateurs et secteurs, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation sur les pays tiers. Toutefois, les quantités revendues doivent être en adéquation avec les capacités d'absorption du marché. C'est pourquoi une approche prudente face au risque de déséquilibre des marchés est préconisée.

Alimentation animale (hors aliments d'allaitement): une opportunité pour écouler d'importants volumes sans peser sur les marchés laitiers

La PLE est une source de protéines et d'énergie intéressante pour l'alimentation animale.

Le marché européen des aliments composés pour animaux, hors aliments d'allaitement, offre des opportunités intéressantes en créant un débouché nouveau et important pour la PLE issue des stocks d'intervention, sans perturbation des marchés laitiers. En effet, ces secteurs économiques sont très importants et présentent donc un potentiel d'utilisation de PLE considérable en substitution des matières végétales riches en protéines, tourteaux en particulier. Un dispositif spécifique d'écoulement par adjudication pour ces débouchés est à approfondir.

Pour les aliments d'allaitement, une utilisation de la PLE d'intervention qui pourrait venir en plus de la PLE déjà employée est à expertiser avec prudence. En effet, il existe des risques de substitution de la PLE issue du marché par de la PLE issue des stocks d'intervention ainsi que de possibles déstabilisations du marché du lactosérum.

Soutenir davantage les personnes les plus démunies:

Le règlement (UE) 2017/1479 de la Commission du 16 août 2017 a inséré un chapitre IV au titre II du règlement (UE) 2016/1240 de la Commission. Ce chapitre concerne l'écoulement des produits d'intervention au profit du régime de distribution de denrées alimentaires aux personnes les plus démunies dans l'Union. La vente de produits d'intervention mis à disposition du régime est clarifiée (nouvel article 38 ter) mais n'est pas opérante actuellement du fait des prix de marché défavorables. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre concrètement la voie ouverte par le nouvel article 38 bis, paragraphe 2 c du règlement, qui prévoit que les stocks d'intervention peuvent être également mis à disposition des organisations caritatives directement ou après transformation. Cette voie permettrait d'écouler des quantités de PLE sans perturbation du marché. Les quantités de PLE mobilisées pour ce dispositif, sous forme de dons, participeraient à la réduction des stocks européens tout en renforçant l'appui aux personnes les plus démunies.

Lutter contre la dénutrition des personnes hospitalisées et des personnes situées dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

L'enrichissement des repas avec de la PLE peut constituer une solution simple et efficace pour lutter contre la dénutrition en enrichissant les plats des personnes hospitalisées et des personnes situées dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Par enrichissement, il faut entendre : mettre plus de calories et plus de protéines dans des portions plus petites, afin que les besoins nutritionnels soient couverts malgré une satiété précoce. La pratique existe mais reste marginale alors que le besoin potentiel pourrait dépasser 100 000 tonnes au plan européen. Près de 21 millions de personnes seraient concernées dans l'ensemble des Etats membres. La mobilisation de stocks européens de PLE, selon des conditions financières et réglementaires à définir, pourrait permettre une prise de conscience des enjeux de la dénutrition. Il est nécessaire d'explorer cette voie.

Préciser les caractéristiques techniques des stocks de PLE

Pour faciliter l'écoulement de la PLE, il est nécessaire que, pour chacun des dispositifs proposés ci-dessus, des modalités soient prévues pour permettre aux opérateurs de connaître avec précision les caractéristiques de la PLE disponible.

En ce qui concerne les ventes par adjudications, il est proposé que, par dérogation à l'article 29 du règlement (UE) 2016/1240 de la Commission, les opérateurs puissent inspecter et prélever des échantillons, à leurs frais, avant la présentation d'une soumission. Cette disposition existe pour d'autres secteurs agricoles.

Il est nécessaire de trouver des solutions concrètes pour l'écoulement des stocks européens de PLE et de donner de la visibilité aux opérateurs et au marché. Les propositions contenues dans ce papier visent à faire avancer le débat au plan européen.

MARKET UPDATE**DISPOSAL OF THE EU PUBLIC STOCK OF SKIMMED MILK POWDER****Public intervention stocks of skimmed milk powder: a drag on the market preventing its recovery:**

Some 380,000 tonnes of skimmed milk powder (SMP) were placed in public intervention storage over the period between 2015 and 2017 during the crisis affecting the dairy industry, representing a quarter of annual European production of the product. It is worth almost €650 million and generates annual storage costs of several million euros for the EU budget and Member States.

The presence of this intervention stock is a lasting burden on the European market for milk and milk products. The price for SMP has fallen to around €1,450/tonne, a historically low level corresponding to approximately 85% of the intervention price. It is holding back an upward turn in SMP prices and will inevitably have an impact over time on milk prices and therefore on the income of dairy farmers.

This means that solutions now need to be found without delay for the disposal of this public stock of SMP without additional disruption to dairy markets, as provided by Article 16 of Regulation (EU) No 1308/2013 (common organisation of the markets).

A mix of solutions for disposal of these stocks without disrupting markets:

The scale of the volume accumulated requires a variety of implemented measures for its reintegration over the medium term without market disruption, making use of all available regulatory options. A concrete discussion must begin at EU level on this topic, including the issue of the cost entailed by the measures concerned for the EU's budget.

Disposal by auction: a measure to be pursued as part of prudent volume and price management

To date, this is the only measure to have been implemented. It allows EU budget costs to be kept under control, along with volumes, in order to limit the impact on the market. It also has the advantage of limiting the administrative constraints for operators and Member States. On the other hand, the products thus taken out of intervention are inevitably a drag on the SMP market. Given this context, out of 100,000 tonnes of SMP made available across the EU under this procedure, the sale of only very small quantities has been accepted so far, at prices close to market.

It is useful to continue with this measure, which meets the needs of all operators and sectors both on the internal market and for exports to third countries. However, the quantities sold must match the market's ability to absorb them. That is why a prudent approach, given the risk of upsetting market balances, should be supported.

Animal feed (other than suckling feed): an opportunity for disposal of large volumes without burdening dairy markets

SMP is a good source of proteins and energy for animal feed.

The EU market in compound livestock feed, other than suckling feed, offers interesting opportunities due to the creation of a new and major commercial outlet for SMP from intervention stocks without disrupting dairy markets. This is because these economic sectors are very large and therefore offer substantial potential for the use of SMP as a replacement for protein-rich plant materials, oilcake in particular. A specific scheme for disposal by auction for these applications should be looked at in detail.

Where suckling feed is concerned, use of intervention SMP in addition to the SMP already used should be subject to prudent expert assessment. This is because there are risks that SMP from the market will be replaced by SMP from intervention, along with possible destabilisation of the whey market.

Extra support for the most deprived:

Commission Regulation (EU) 2017/1479 of 16 August 2017 added a Chapter IV to Title II of Commission Regulation (EU) 2016/1240. That chapter concerns the disposal of products from intervention for the scheme for food distribution to the most deprived in the Union. The sale of intervention products made available for the scheme has been clarified (cf. new article 38b) but is not currently in effect due to unfavourable market prices. It is therefore necessary to ensure the practical implementation of the option created by new article 38a, paragraph 2(c) of the regulation, which provides that intervention stocks may also be made available to charities either directly or after processing. This option would allow the disposal of quantities of SMP without disrupting the market. The quantities of SMP allocated for this scheme in the form of donations would contribute to a reduction in EU stock while at the same time enhancing the support provided to the most deprived.

Combating undernutrition among hospital patients and residents in retirement homes for the dependent elderly.

Enrichment of meals using SMP might be a straightforward and effective solution to counter undernutrition by enriching food for hospital patients and individuals resident in retirement homes for the dependent elderly. “Enrichment” should be understood to mean the addition of extra calories and proteins to smaller portions of food in order to ensure that nutritional needs are met despite early satiety. This practice already exists but is used only marginally despite the fact that the requirement is potentially in excess of 100,000 tonnes across the EU. Nearly 21 million individuals may be concerned, taking all Member States together. The use of EU stocks of SMP on financial and regulatory terms that remain to be defined, could encourage greater awareness of the issues surrounding undernourishment. This option should be explored.

Determination of the technical characteristics of SMP stocks

In order to facilitate the disposal of the SMP, it is necessary to define procedures for each of the schemes proposed above to allow operators to determine accurately the characteristics of the SMP made available.

Where sale by auction is concerned, it is suggested that, as a derogation from Article 29 of Commission Regulation (EU) 2016/1240, operators should be allowed to inspect and take samples at their own cost prior to submitting a tender. This arrangement exists for other agricultural sectors.

There is a need to find concrete solutions for the disposal of EU stocks of SMP and to provide visibility for operators and the market. The proposals set out in this paper are intended to move the discussion forward at EU level.
